

MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Fiche d'analyse de :
L'APPEL DES DERNIÈRES VICTIMES DE LA TERREUR (1850)
par Charles-Louis MULLER (1815-1892)



- Ce travail s'inscrit dans les objectifs de **l'Histoire des ARTS** :

Domaine artistique : **Arts du visuels**, thématique : **art et idéologie**

- Les disciplines concernées : histoire, littérature, arts plastiques, niveaux de 4^{ème}, 2^{nde}

- **Pré-requis** : analyse d'une œuvre d'art

- **Objectifs** : savoir : la période révolutionnaire

Savoir-faire : croiser des sources (histoire-littérature-peinture), décrypter une peinture historique

- Présentation

1) L'auteur :

Charles-Louis Muller entra en 1831 à l'École des Beaux-Arts de Paris et y suivit l'enseignement de Gros, qui en 1825 avait repris l'atelier de David. Il débuta au Salon en 1834 et y exposa régulièrement ses œuvres jusqu'à sa mort. De 1841 à 1843, il fit un séjour d'étude à Rome. Plusieurs fois, il consacra ses pinceaux à des scènes de l'époque révolutionnaire. Anti-républicain, il représenta la révolution sous un mauvais jour. Fervent catholique, il peignit de nombreux tableaux religieux pour l'État sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire. Il reçut plusieurs commandes officielles à la gloire de Napoléon III, ainsi que pour des grands décors du Louvre. Chevalier de la légion d'honneur en 1849, membre de l'Institut en 1864, il fut récompensé de sa modération artistique.

Sa passion pour les sujets tirés de l'histoire de France et la littérature le rapproche des romantiques.

2) Nature de l'œuvre :

Peinture historique : le point de départ pour l'artiste est une liste des dernières victimes parue dans le journal *Le Moniteur* du 7 et 9 thermidor. Muller n'a pas fait une reproduction véridique ni une reconstruction sociale. Les femmes n'étaient pas emprisonnées avec les hommes et surtout il n'y avait pas de nourrisson en prison.

3) Contexte historique : juillet 1794 .

C'est la fin de la Terreur (mise à l'ordre du jour le 5 septembre 1793 pour renforcer les institutions). Le 10 juin 1794 par la loi du 22 prairial de nouvelles bases étendant la liste des « *justiciables passibles du tribunal révolutionnaire et punissables de mort à tout dilapideur, coupable d'accaparement et de défaitisme* » va accentuer la répression et « cette grande Terreur » amplifiant les dénonciations va entraîner la chute de Robespierre le 9 Thermidor.

4) Contexte de réalisation de l'œuvre : 1850

Ce tableau témoigne de l'intérêt accru vers le milieu du XIXe siècle pour l'époque de la Révolution. En 1847 Louis Blanc et Michelet ont publié les premiers volumes de leurs « *Histoire de la Révolution française* » et Lamartine son « *Histoire des Girondins* ». Malgré une appréciation différente des sans-culottes, ils s'accordent sur la condamnation de la Terreur.

5) Analyse de l'oeuvre

- **composition** : le tableau représente une vaste salle de prison parisienne (la Conciergerie) en 1794, au moment de l'appel de ceux qui ont été condamnés par le tribunal révolutionnaire à être guillotins. L'huissier qui fait l'appel est accompagné d'un gardien sans-culotte, à sa gauche, tandis que les prisonniers réagissent chacun à leur manière. L'identification des personnages repose sur une liste que Muller fit publier pour accompagner son tableau .

Les figures sont disposées autour d'un personnage central, le poète André Chénier, statique, seul sur sa chaise. Le peintre le représente ici comme un génie solitaire, isolé au milieu des autres condamnés, étranger à la réalité de la prison.

Parmi les détenus on remarque sur la gauche Charlotte Colbert de Manlevrier, une veuve âgée de 63 ans, Marie-anne Leroy actrice du théâtre rue Feydeau accusée d'avoir crié « vive le roi ». Sur la droite Aimée de Coigny qui inspira à Chénier son poème « la jeune captive », l'abbé de Saint-simon évêque d'Agde âgé de 70 ans et Jean-antoine Roucher, un poète, auteur du poème « *Les mois* ». À l'arrière-plan on aperçoit à travers la grille de la porte, en pleine lumière, les condamnés se dirigeant vers la charrette qui doit les conduire au supplice. Dans l'ombre, en haut à gauche, on devine le drapeau tricolore, déchiré, avec l'inscription « Liberté, égalité, fraternité ou la mort ».

-**lumière** : en partie sur les visages, des femmes notamment. Ces visages sont tournés vers le bourreau et attendent le nom qui va être lu sur la liste.

- **couleurs** : froides ; contrastes entre les visages pâles et les robes claires des femmes et les vêtements masculins plutôt sombres

-**Technique** : dans la tradition académique des « *têtes d'expression* », avec l'attitude d'abattement et de douleur qui animent les personnages

6) Portée de l'œuvre : exposée au Salon de 1850, elle attire l'attention du public, mais certains critiques insistent sur la volonté du peintre de n'avoir « *qu'un but, émouvoir par des moyens en dehors de l'art, l'esprit d'un public dont la sentimentalité bourgeoise tréssaille en face de tableaux mensongers où le peuple joue le rôle de bourreau sanguinaire* ». C'est une œuvre qui illustre de nombreux manuels scolaires pour dénoncer la Terreur

7) Interprétation :

- décrypter une peinture d'histoire : Muller peint une prison telle que se l'imaginent les romantiques comme lieu d'infortune et de désespoir

-s'interroger sur l'héritage artistique de la période révolutionnaire

Les républicains en 1850 rejettent cette volonté de sentimentalisme évoqué par Lamartine et s'efforcent de rallier les français autour d'une vision positive de la Révolution (conquête des libertés, conscience de l'unité nationale)

- mettre en évidence la gestuelle propre aux hommes et aux femmes. Les femmes sont dans leur rôle traditionnel de victimes, innocentes, leur émotion visible, alors que les hommes restent stoïques. Cette reconstitution s'inscrit dans le courant romantique, Muller voulant dire « voyez ce que la révolution leur a fait... »

- découvrir André Chénier : « *André en montant à l'échafaud savait seul qu'un grand poète allait mourir* », écrivait en 1840 Leconte de Lisle.

André Chénier (28 octobre 1762 – 25 juillet 1794)

Lorsqu'il rentre d'Angleterre en 1790 la Révolution qui vient de s'accomplir est , pour lui, « *une épuration bienfaisante qui apporte le triomphe de la justice et de la vertu* ».

Il s'inscrit à la « Société des Amis de 1789 », proche des Feuillants, et se lance dans le journalisme politique : il publie des suppléments au « Journal de

Paris », et condamne bientôt dans ses articles les excès de la révolution. Il quitte Paris après le 10 Août pour Le Havre d'où il hésite à embarquer pour l'Angleterre. Mais finalement il rentre à Paris pour participer aux tentatives faites pour arracher Louis XVI à l'échafaud.

Arrêté en mars 1794, il est jugé et condamné par le Tribunal Révolutionnaire et guillotiné le 7 thermidor.

En 1802 Chateaubriand révéla Chénier à la France en citant ces strophes désabusées où le poète se déclarait :

« ... las d'être esclave et de boire la lie

De ce calice amer que l'on nomme la vie. »

Rentré en France en 1800, Chateaubriand était en train d'écrire *René* quand il eut sous les yeux un certain nombre de fragments des écrits du poète guillotiné Il fut frappé par la similitude d'accents dans l'expression poétique de cette « mélancolie » que la littérature de son temps ignorait et qu'il se préparait à peindre.

Ce n'est seulement en 1819 que le 1^{er} recueil des écrits d'André Chénier fut publié.

Un quart de siècle après la mort de son auteur, son œuvre commençait sa vie posthume

Cette publication reçut, dès le premier jour, un accueil enthousiaste chez les jeunes. Le romantisme vit en lui le précurseur et le maître.

Un adolescent de 17 ans, Victor Hugo s'écriait : « *il faut jeter le livre ou se résoudre à le relire souvent* ». Sainte Beuve s'attacha, avec une sorte de piété fervente, à défendre toute sa vie l'œuvre du poète. Lamartine, Musset avouaient la profonde influence qu'il avait exercé sur eux. Alfred de Vigny, dans *Stello*, en fit l'archétype de l'artiste maudit.

8) Questionnaire possible pour les élèves

- A quelle date se passe la scène représentée ?

- Que se passe-t-il le 9 thermidor ?

- Qu'est-ce que la Terreur ?

- A quelle date a été exécuté ce tableau ?

- Quel type d'œuvre est-ce ?

-Comment est composée cette scène :

*Qu'aperçoit-on en arrière plan, en pleine lumière ?

*Où sont les accusés ?

* Qui les appelle ?

* Quelle est la personne qui vient d'être appelée ? Pourquoi peux-tu le dire ?

* Qui est seul au centre ?

* Quelles sont les attitudes des prisonniers ?

* D'où vient la lumière ?

* Quelle impression générale veut donner le tableau ?

- Description générale des personnages : hommes, femmes, enfants : posture, costume, classe sociale ?

- Quelle représentation l'artiste cherche-t-il à donner ? positive, négative, critique ?

- Est-il proche de la réalité ?

- Pourquoi a-t-il mis André Chénier au centre ? seul ? face à nous ?

- En lisant le poème « *Versailles* » écrit par André Chénier

*Qu'évoque-t-il par « *des grandeurs tu n'es plus le séjour* » ? Que semble-t-il regretter ?

*Que dénonce-t-il dans les derniers vers ?

* Ce poème est-il romantique ? précise ta réponse (style, champ lexical)

VERSAILLES

Ô Versailles, ô bois, ô portiques,
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les Dieux et les rois Élysée embelli,
À ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli.

Paris me semble un autre empire,
Dès que chez toi je vois sourire
Mes pénates secrets couronnés de rameaux ;
D'où souvent les monts et les plaines
Vont dirigeant mes pas aux campagnes prochaines,
Sous de triples cintre d'ormeaux.

Les chars, les royales merveilles,
Des gardes les nocturnes veilles,
Tout a fui ; des grandeurs tu n'es plus le séjour :
Mais le sommeil, la solitude,
Dieux jadis inconnus, et les arts, et l'étude
Composent aujourd'hui ta cour.

Ah ! malheureux ! à ma jeunesse
Une oisive et morne paresse
Ne laisse plus goûter les studieux loisirs.
Mon âme, d'ennui consumée,
S'endort dans les langueurs. Louange et renommée
N'inquiètent plus mes désirs.

L'abandon, l'obscurité, l'ombre,
Une paix taciturne et sombre,
Voilà tous mes souhaits. Cache mes tristes jours,
Et nourris, s'il faut que je vice
De mon pâle flambeau la clarté fugitive,
Aux douces chimères d'amours.

L'âme n'est point encor flétrie,
La vie encor n'est point tarie,
Quand un regard nous trouble et le cœur et la voix.
Qui cherche les pas d'une belle,
Qui peut ou s'égayer ou gémir auprès d'elle,
De ses jours peut porter le poids.

J'aime ; je vis. Heureux rivage !
Tu conserves sa noble image,
Son nom, qu'à tes forêts j'ose apprendre le soir ;
Quand, l'âme doucement émue,
J'y reviens méditer l'instant où je l'ai vue,
Et l'instant où je dois la voir.

Pour elle seule encore abonde
Cette source, jadis féconde,
Qui coulait de ma bouche en sons harmonieux.
Sur les lèvres tes bosquets sombres
Forment pour elle encor ces poétiques nombres,
Langage d'amour et des Dieux.

Ah ! témoin des succès du crime,
Si l'homme juste et magnanime
Pouvait ouvrir son cœur à la félicité,
Versailles, tes routes fleuries,
Ton silence, fertile en belles rêveries,
N'auraient que joie et volupté.

Mais souvent tes vallons tranquilles,
Tes sommets verts, tes frais asiles,
Tout à coup à mes yeux s'enveloppent de deuil.
J'y vois errer l'ombre livide
D'un peuple d'innocents, qu'un tribunal perfide
Précipite dans le cercueil.